

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

ONE TECH HOLDING

Siège social : Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-Tunis

La société **One Tech Holding** publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 20 mai 2015. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Mahmoud ZAHAF & Mr Mourad FRADI.

ONE TECH HOLDING

Cité El Khalij - Rue du Lac Lochness

Immeuble les Arcades Tour A

Les Berges du Lac - Tunis

BILAN

(Exprimé en dinars)

ACTIFS

ACTIFS NON COURANTS

Actifs immobilisés

Immobilisations incorporelles		44 923	14 700
Moins : amortissement		-17 255	-3 573
<i>S/Total</i>	<i>B - 1</i>	<u>27 668</u>	<u>11 127</u>

Immobilisations corporelles		1 089 385	116 200
Moins : amortissement		-116 799	-30 987
<i>S/Total</i>	<i>B - 1</i>	<u>972 586</u>	<u>85 213</u>

Immobilisations financières		192 069 332	188 497 106
Moins : Provisions		0	0
<i>S/Total</i>	<i>B - 2</i>	<u>192 069 332</u>	<u>188 497 106</u>

Total des actifs immobilisés **193 069 586** **188 593 446**

Autres actifs non courants	<i>B - 3</i>	520 715	1 071 362
----------------------------	--------------	---------	-----------

Total des actifs non courants **193 590 301** **189 664 808**

ACTIFS COURANTS

Stocks		0	0
Moins : Provisions		0	0
<i>S/Total</i>		<u>0</u>	<u>0</u>

Clients et comptes rattachés		712 934	444 268
Moins : Provisions		0	0
<i>S/Total</i>	<i>B - 4</i>	<u>712 934</u>	<u>444 268</u>

Autres actifs courants		1 270 244	554 171
Moins : Provisions		0	0
	<i>B - 5</i>	<u>1 270 244</u>	<u>554 171</u>

Placements et autres actifs financiers	<i>B - 6</i>	13 830 307	16 227 807
Liquidités et équivalents de liquidités	<i>B - 7</i>	333 988	97 294

Total des actifs courants **16 147 473** **17 323 540**

Total des actifs **209 737 774** **206 988 348**

ONE TECH HOLDING

Cité El Khalij - Rue du Lac Lochness

Immeuble les Arcades Tour A

Les Berges du Lac - Tunis

BILAN

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

		2014	2013
	Notes	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		53 600 000	53 600 000
Réserves légales		605 848	0
Prime d'émission		131 230 838	131 231 022
Resultats reportés		255 114	-146 068
Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice		185 691 800	184 684 954
Résultat de l'exercice		16 107 281	12 263 030
Total capitaux propres avant affectation	B - 8	201 799 081	196 947 984
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	B - 9	4 301 978	6 894 861
Provision pour risques et charges		275 000	125 000
Total des passifs non courants		4 576 978	7 019 861
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	B - 10	207 954	201 546
Autres passifs courants	B - 11	406 877	310 802
Autres passifs financiers	B - 12	2 746 884	2 508 155
Concours bancaires		0	0
Total des passifs courants		3 361 715	3 020 503
Total des passifs		7 938 693	10 040 364
Total capitaux propres et passifs		209 737 774	206 988 348

ONE TECH HOLDING

Cité El Khalij - Rue du Lac Lochness

Immeuble les Arcades Tour A

Les Berges du Lac - Tunis

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

		2014	2013
		Du 01/01/2014 Au 31/12/2014	Du 01/01/2013 Au 31/12/2013
PRODUITS D'EXPLOITATION	Notes		
Dividendes	R - 1	17 652 496	13 320 671
Management fees		0	1 215 714
Autres produits d'exploitation		0	0
Total des produits d'exploitation		17 652 496	14 536 385
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours		0	0
Achats d'approvisionnements	R - 2	55 249	41 964
Charges de personnel	R - 3	412 530	817 515
Dotations aux amortissements et aux provisions	R - 4	800 141	702 459
Autres charges d'exploitation	R - 5	420 969	555 346
Total des charges d'exploitation		1 688 889	2 117 284
RESULTAT D'EXPLOITATION		15 963 607	12 419 101
Charges financières nettes	R - 6	520 572	512 371
Produits des placements	R - 7	699 223	299 458
Autres gains ordinaires		751	85 603
Autres pertes ordinaires		423	430
RESUL ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		16 142 586	12 291 361
Impôt sur les bénéfices		35 305	28 331
RESUL ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		16 107 281	12 263 030
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		16 107 281	12 263 030

ONE TECH HOLDING

Cité El Khalij - Rue du Lac Lochness
Immeuble les Arcades Tour A
Les Berges du Lac - Tunis

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

		2014	2013
	Notes	Du 01/01/2014 Au 31/12/2014	Du 01/01/2013 Au 31/12/2013
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
- Résultat net		16 107 281	12 263 030
- Ajustements pour :			
. Dotation aux amortissements		800 141	702 459
. Variation des créances	F - 1	-268 666	-444 268
. Variation des autres actifs non courants		0	-1 368 816
. Variation des autres actifs courants	F - 2	-716 073	-512 371
. Variation des fournisseurs	F - 3	-22 592	161 581
. Variation des autres passifs	F - 4	71 075	288 876
. Variation des placements courant et autres actifs financiers	F - 5	2 397 500	-15 961 464
. Plus ou moins values sur cession d'actions propres		-184	0
. Plus ou moins value de cession des titres de participation		-4 135	-48
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		18 364 347	-4 871 021
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	F - 6	-932 755	-14 700
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		0	0
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	F - 7	-4 193 096	-13 860 254
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	F - 8	650 005	0
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement		-4 475 846	-13 874 954
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
- Encaissement suite à l'émission d'actions			16 392 109
- Dividendes et autres distributions		-11 256 000	0
- Encaissement subvention d'investissement		0	0
- Encaissement provenant des emprunts		0	3 920 000
- Remboursement d'emprunts		-2 395 807	-1 534 444
- Variation effets de mobilisation		0	0
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement		-13 651 807	18 777 665
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES			
VARIATION DE TRESORERIE		236 694	31 690
Trésorerie au début de l'exercice	F - 9	97 294	65 604
Trésorerie à la clôture de l'exercice	F - 10	333 988	97 294

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société ONE TECH HOLDING est une société anonyme régie par la loi n° 2000-93 du 3 novembre 2000 portant promulgation du Code des Sociétés Commerciales constituée suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive du 15 octobre 2010 avec un capital initial de 180 000 Dinars divisé en 18 000 actions de 10 Dinars chacune.

Selon décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 juin 2011, la société ONE TECH HOLDING a décidé de porter son capital de 180 000 Dinars à 3 000 000 Dinars par la création de 282 000 actions de 10 Dinars chacune, représentant un montant de 2 820 000 Dinars.

Selon décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 septembre 2012, il a été décidé de diminuer la valeur nominale des actions de la société ONE TECH HOLDING pour passer à une valeur nominale de 1 Dinar par action au lieu de 10 Dinars par action.

En 2013, le capital de la société a été porté de 3 000 000 DT à 53 600 000 DT par la réalisation de deux opérations d'augmentation de capital détaillées ci-dessous au niveau des faits marquants.

La société a pour objet la détention et la gestion de participations dans d'autres sociétés et généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou successibles d'en faciliter la réalisation, l'exploitation ou le développement.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société ONE TECH HOLDING ont été arrêtés au 31 Décembre 2014 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.

III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers sont exprimés en dinars tunisiens et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que les normes comptables tunisiennes.

IV. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La société ONE TECH HOLDING n'a pas enregistré entre la date d'arrêt des comptes au 31 décembre 2014 et la date de publication des états financiers, des événements qui entraîneront des modifications importantes de l'actif ou de passif et qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

V. BASE DE MESURE

1. *Immobilisations corporelles et incorporelles*

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises par la société sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition et amorties linéairement selon les taux basés sur la durée probable d'utilisation et détaillés ainsi :

Désignation	Taux
- Logiciel	20%
- Site Web	33%
- Matériel de transport.....	20%
- Agencement et aménagement	10%
- Mobilier et matériel de bureau.....	20%
- Matériel informatique	20%

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

2. *Immobilisations financières*

Les immobilisations financières sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. A la clôture, elles sont évaluées selon la valeur d'usage. Les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

3. *Placements*

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

Les placements à long terme, détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales, sont présentés dans la rubrique « immobilisations financières ».

Les placements à court terme, dont la société ONE TECH HOLDING n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance, sont présentés dans la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

4. Charges reportées

Les frais préliminaires en phase de création ont été portés à l'actif du bilan parmi les « *Autres actifs non courants* » en application de la norme comptable tunisienne NCT 10 relative aux charges reportées.

Les frais de pré-exploitation sont traités comme des frais préliminaires, dans la mesure où ils sont engagés au cours de la période de pré-exploitation, et qu'ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société.

L'entrée en exploitation a débuté le premier janvier 2012. Ainsi, la société ONE TECH HOLDING a commencé la résorption des charges reportées se rattachant aux frais de constitution et de pré-exploitation au taux annuel de 33,33%.

Les frais relatifs à l'opération d'introduction en Bourse des Valeurs Mobilière de Tunisie - BVMT notamment les honoraires de Due diligence et de préparation du prospectus ainsi que les commissions de placement ont été enregistrés parmi les frais préliminaires. Ainsi, la société ONE TECH HOLDING a commencé la résorption des charges reportées se rattachant à l'opération d'introduction en bourse à partir de Janvier 2013 au taux annuel de 33,33%.

VI. NOTES DETAILLEES

NOTES RELATIVES AU BILAN

B-1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Montant Brut	Amortissement	VCN au 31/12/2014
Site WEB	14 700	8 473	6 227
Logiciels	30 223	8 782	21 441
Matériel de transport	931 313	99 277	832 036
A.A.I	11 329	792	10 537
Mobilier et matériel de bureau	138 275	16 247	122 028
Matériel informatique	3 468	483	2 985
Immobilisations corporelles en cours	5 000	0	5 000
Total	1 134 308	134 054	1 000 254

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
 - Les mouvements de l'exercice ;
 - Les amortissements pratiqués ;
 - Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

ONE TECH HOLDING
Cité El Khalij - Rue du Lac Lochness
Immeuble les Arcades Tour A
Les Berges du Lac - Tunis

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2014

DESIGNATIONS	VALEURS D'ORIGINE			AMORTISSEMENTS			V.C.N
	Au 31/12/2013	Acquisitions	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	Dotations	Au 31/12/2014	Au 31/12/2014
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Site WEB	14 700	0	14 700	3 573	4 900	8 473	6 227
Logiciels	0	30 223	30 223	0	8 782	8 782	21 441
S/ TOTAL	14 700	30 223	44 923	3 573	13 682	17 255	27 668
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Matériel de transport	116 200	815 113	931 313	30 987	68 290	99 277	832 036
Agencements et aménagements	0	11 329	11 329	0	792	792	10 537
Mobilier et matériel de bureau	0	138 275	138 275	0	16 247	16 247	122 028
Matériel informatique	0	3 468	3 468	0	483	483	2 985
Immobilisations corporelles en cours	0	5 000	5 000	0	0	0	5 000
S/TOTAL	116 200	973 185	1 089 385	30 987	85 812	116 799	972 586
TOTAL GENERAL	130 900	1 003 408	1 134 308	34 560	99 494	134 054	1 000 254

B-2 Immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2014	Nombre des titres	%
Actions "TUNISIE CABLES"	87 571 803	234 827	92,45%
Actions "FUBA"	40 823 739	119 994	99,99%
Actions "TTEI"	22 033 279	67 994	99,99%
Actions "TECHNIPLAST"	13 802 355	55 986	79,98%
Actions "OTBS"	10 675 929	145 200	92,32%
Actions "ELEONETECH"	5 878 040	10 996	54,98%
Actions "STUCOM"	3 626 849	59 100	79,86%
Actions "AUTO CABLES"	2 677 188	19 791	48,87%
Actions "HELIOLFEX"	1 987 873	100 977	74,80%
Actions "ONE TECH MOBILE"	1 610 226	83 995	70,00%
Actions " ONE TECH ENGINEERING & CONSULTING	20 000	2 000	40,00%
Actions " TELNET HOLDING"	2 073 196	431 103	3,91%
Actions " SPCS"	800 000	80 000	7,27%
Actions "ARIJ AL-MEDINA"	20 000	20	2,00%
Actions "CITY CARS "	105 755	-	-
Actions "MED INSTITUTE TECHNOLOGY"	100 000	-	-
Actions "GMAC"	187 500	-	-
Emprunt National	350 000		
Total Immobilisations financières brutes	194 343 732		
Titres souscrits non libérés "TECHNIPLAST"	-2 249 400	-	-
Titres souscrits non libérés " MED INSTITUTE TECHNOLOGY "	-25 000	-	-
Total Immobilisations financières nettes	192 069 332	-	-

La variation des immobilisations financières se présente comme suit :

Désignation	Montant
Achats des titres "TELNET"	2 073 196
Souscription des titres "TECHNIPLAST"	749 900
Souscription des titres "MED INSTITUTE TECHNOLOGY"	25 000
Souscription des titres " SPCS"	800 000
Souscription des titres "GMAC"	200 000
Souscription des titres "ARIJ AL-MEDINA"	20 000
Souscription "Emprunt National"	350 000
Sous total	4 218 096
Cession des titres "CITY CARS"	-633 370
Cession des titres "GMAC"	-12 500
Sous total	-645 870
TOTAL	3 572 226

B-3 Autres actifs non courants

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
<i>Frais préliminaires pré-exploitation</i>		
Services & commissions bancaires	25 972	25 972
Divers autres charges	25 778	25 778
Rémunération d'intermédiaires	23 299	23 299
Intérêts courus/ emprunt	11 234	11 234
Impôts et Taxes	5 195	5 195
Plus-value SICAV	-1 687	-1 687
Résorption des frais préliminaires	-89 791	-59 860
<i>Sous total</i>	0	29 931
<i>Frais préliminaires introduction en BVMT</i>		
Commissions	970 602	970 602
Honoraires	433 332	433 332
Réception et Marketing	158 213	158 213
Résorption des frais préliminaires	-1 041 432	-520 716
<i>Sous total</i>	520 715	1 041 431
Total Autres actifs non courants	520 715	1 071 362

B-4 Clients et comptes rattachés

Cette rubrique totalise, au 31 décembre 2014, un montant de 712 934 DT. Il s'agit des créances sur les quotes-parts de charges communes facturées aux sociétés du groupe.

B-5 Autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Charges constatées d'avance	34 955	4 179
Débiteurs divers	131 339	286 380
Etat, crédit de TVA	174 977	175 784
Etat, crédit d'IS	179 162	74 012
Produits à recevoir	749 811	13 816
Total Autres actifs courants	1 270 244	554 171

B-6 Placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Placements courants	12 000 000	15 500 000
Billets de trésoreries	550 000	450 000
Intérêts courus débiteurs	20 488	0
Intérêts précomptés	-64 755	-64 488
Titres SICAV	624 574	342 295
Compte courant associé	700 000	0
Total Placements et autres actifs financiers	13 830 307	16 227 807

B-7 Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Comptes bancaires «TND »	333 130	97 013
Caisse	858	281
Total Liquidités et équivalents de liquidités	333 988	97 294

B-8 Capitaux propres

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Capital souscrit - appelé, versé	53 600 000	53 600 000
Primes d'émission	131 230 838	131 231 022
Réserves légales	605 848	0
Résultats reportés	255 114	-146 068
Résultat de l'exercice	16 107 281	12 263 030
Total Capitaux propres	201 799 081	196 947 984

Il ressort de l'analyse des capitaux propres de la société que les résultats et réserves distribuables au 31 décembre 2014 non soumis à la retenue à la source prévue par l'article 19 de la loi des finances 2014 s'élèvent à 131 485 952 DT détaillés comme suit :

- Primes d'émission : 131 230 838 DT ;
- Résultats reportés : 255 114 DT.

Le résultat par action de l'exercice 2014 est de 301 millimes.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit (en DT) :

DESIGNATION	Date	Capital souscrit	Primes liées au capital	Réserves légalés	Résultat reportés	Résultat de la période	Total
Situation des capitaux propres	31/12/2013	53 600 000	131 231 022	0	-146 068	12 263 030	196 947 984
Affectation résultat bénéficiaire 2013							
Réserves				605 848		-605 848	0
Report à nouveau					11 657 182	-11 657 182	0
Dividendes					-11 256 000		-11 256 000
Situation des capitaux propres après affectation		53 600 000	131 231 022	605 848	255 114	0	185 691 984
Mouvements sur le fonds social							0
Moins-value sur cession d'actions propres			-184				-184
Résultat de l'exercice 2014						16 107 281	16 107 281
Situation des capitaux propres au	31/12/2014	53 600 000	131 230 838	605 848	255 114	16 107 281	201 799 081

B-9 Emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Emprunts bancaires	4 271 250	6 894 861
Emprunts leasing	30 728	0
Total Emprunts	4 301 978	6 894 861

Au 31 décembre 2014, le tableau détaillant les emprunts se présente comme suit :

Emprunt	Montant débloqué	Remboursement	Partie à moins d'un an	Partie à plus d'un an
	3 000 000	1 666 667	666 666	666 667
Emprunt 6 000 000 TD	2 880 000	1 440 000	720 000	720 000
	120 000	40 000	40 000	40 000
	750 000	166 666	166 667	416 667
Emprunt 3 800 000 DT	750 000	166 666	166 667	416 667
	250 000	55 556	55 556	138 888
	2 050 000	256 250	512 500	1 281 250
Emprunt 1 400 000 DT	1 330 000	443 334	295 555	591 111
Emprunt Leasing	41 653	1 492	9 433	30 728
TOTAL	11 171 653	4 236 631	2 633 044	4 301 978

B-10 Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Fournisseurs d'exploitation	204 165	197 757
Fournisseurs de titres de participation	3 789	3 789
Total Fournisseurs et comptes rattachés	207 954	201 546

B-11 Autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
CNSS	47 800	50 175
Personnel, assurance groupe	225	163
Personnel, rémunérations dues	4 664	71 554
Personnel, autres charges à payer	73 154	45 591
Charges à payer	227 500	88 095
Etat, déclaration mensuelle	18 991	50 400
Comptes courants actionnaires	4 824	4 824
Créditeurs divers	29 719	0
Total Autres passifs courants	406 877	310 802

B-12 *Autres passifs financiers*

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Echéances à moins d'un an sur emprunts	2 633 044	2 367 361
Intérêts courus	113 840	140 794
Total Autres passifs financiers	2 746 884	2 508 155

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

R-1 *Dividendes*

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Dividendes – TUNISIE CABLES	7 396 195	5 547 094
Dividendes – TTEI	6 999 383	5 919 478
Dividendes – FUBA	1 499 925	839 958
Dividendes – TECHNIPLAST	714 808	422 386
Dividendes – STUCOM	399 324	399 325
Dividendes – ELEONETECH	219 920	192 430
Dividendes – OTM	279 983	0
Dividendes – AUTO CÂBLES	97 733	0
Dividendes – CITY CARS	45 225	0
Total Dividendes	17 652 496	13 320 671

R-2 *Achats d'approvisionnements*

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Frais sur achat de titres de participation	0	23 705
Frais de bourse	55 249	18 259
Total Achats d'approvisionnements	55 249	41 964

R-3 *Charge du personnel*

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Salaires et compléments de salaires	986 828	681 169
Charges sociales	111 735	86 915
Congés payés	27 564	45 591
Cotisation accident de travail	3 372	3 114
Cotisation assurance groupe	683	726
Transfert de charges du personnel	-717 652	0
Total Charge du personnel	412 530	817 515

Au 31 décembre 2014, le tableau détaillant le transfert de charges du personnel se présente comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2014
TUNISIE CABLES	225 474
OTBS	113 147
FUBA	87 043
ELEONETECH	73 436
TECHNIPLAST	72 872
TUNISIAN TELECOM ELECTRIC INTERNATIONAL	70 544
HELIOFLEX	35 176
OTM	32 623
STUCOM	7 736
Total Transfert de charges	717 652

R-4 Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Dotation aux résorptions des frais préliminaires	550 647	550 646
Dotation aux amortissements des immobilisations	99 494	26 813
Dotation aux provisions pour risques et charges	150 000	125 000
Total Dotations aux amortissements et aux provisions	800 141	702 459

R-5 Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Jetons de présence	120 000	120 000
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	397 157	179 994
Loyer	100 000	0
Frais de formation	5 727	2 839
Frais postaux et de télécommunication	7 321	2 249
Missions et Réception	10 119	18 020
Annonces et publicité	93 632	24 069
Services extérieurs	47 256	36 000
Impôts et taxes	109 071	29 949
Services bancaires et assimilés	4 786	17 690
Dons et subventions	27 445	100 000
Déplacements	80 692	14 337
Primes d'assurance	6 954	7 214
Fournitures	5 636	0
Entretien & réparation	9 521	2 985
Transfert des autres charges d'exploitation	-604 348	0
Total Autres charges d'exploitation	420 969	555 346

Au 31 décembre 2014, le tableau détaillant le transfert des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2014
TUNISIE CABLES	247 026
FUBA	122 957
TUNISIAN TELECOM ELECTRIC INTERNATIONAL	86 956
OTBS	44 353
TECHNIPLAST	32 128
ELEONETECH	31 564
OTM	19 877
STUCOM	12 664
HELIOFLEX	6 824
Total Transfert des autres charges d'exploitation	604 348

R-6 Charges financières nettes

Au 31 décembre 2014, les charges financières totalisent 520 572 DT contre 512 371 DT au 31 Décembre 2013. Elles correspondent aux charges d'intérêts.

R-7 Produits des placements

Au 31 décembre 2014, les produits des placements totalisent 699 223 DT contre 299 458 DT au 31 Décembre 2013. Ils correspondent à des intérêts sur placements et des plus-values sur titres SICAV.

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

F-1 Variation des créances

Désignation	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2014	Variation
Clients	444 268	712 934	-268 666
TOTAL			-268 666

F-2 Variation des autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2014	Variation
Charges constatées d'avance	4 179	34 955	-30 776
Débiteurs divers	286 380	131 339	155 041
Etat, crédit de TVA	175 784	174 977	807
Etat, crédit d'IS	74 012	179 162	-105 150
Produits à recevoir	13 816	749 811	-735 995
TOTAL			-716 073

F-3 Variation des fournisseurs

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Fournisseurs d'exploitation	204 165	197 757	6 408
Ajustement			-29 000
TOTAL			-22 592

F-4 Variation des autres passifs

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
CNSS	47 800	50 175	-2 375
Personnel, assurance groupe	225	163	62
Personnel, rémunérations dues	4 664	71 554	-66 890
Personnel, autres charges à payer	73 154	45 591	27 563
Charges à payer	227 500	88 095	139 405
Etat, déclaration mensuelle	18 991	50 400	-31 409
Comptes courants actionnaires	4 824	4 824	0
Créditeurs divers	29 719	0	29 719
Ajustement			-25 000
TOTAL			71 075

F-5 Variation des placements courants et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2013	Solde au 31/12/2014	Variation
Placements courants	15 500 000	12 000 000	3 500 000
Billets de trésoreries	450 000	550 000	-100 000
Intérêts courus débiteurs	0	20 488	-20 488
Intérêts précomptés	-64 488	-64 755	267
Titres SICAV	342 295	624 574	-282 279
Compte courant OTBS	0	700 000	-700 000
TOTAL			2 397 500

F-6 Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Montant
Variation des immobilisations corporelles et incorporelles	-1 003 408
Ajustement pour Leasing	41 653
Ajustement pour créances	29 000
TOTAL	-932 755

F-7 Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	Montant
Variation des immobilisations financières	-3 572 226
Ajustement pour cession des titres	-645 870
Ajustement pour reclassement des titres appelés non libérés	25 000
TOTAL	-4 193 096

F-8 Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières

Désignation	Montant
Cession des titres CITY CARS	635 005
Cession des titres GMC	15 000
TOTAL	650 005

F-9 Trésorerie au début de l'exercice

Désignation	Montant
Comptes bancaires «TND »	97 013
Caisse	281
TOTAL	97 294

F-10 Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignation	Montant
Comptes bancaires «TND »	333 130
Caisse	858
TOTAL	333 988

VII. ENGAGEMENTS HORS BILAN

La société ONE TECH HOLDING a nanti certaines actions qu'elle détient au capital de ses filiales au profit de la Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT » détaillées comme suit :

- 2 654 actions TUNISIE CABLES en garantie de l'emprunt contracté pour un montant de 1 400 000 DT.
- 23 327 actions OTBS et 4 104 actions TUNISIE CABLES en garantie de l'emprunt contracté pour un montant de 3 800 000 DT.
- 10 752 actions TUNISIE CABLES en garantie de l'emprunt contracté pour un montant de 6 000 000 DT.

TUNIS, le 22 Avril 2015

Messieurs et Mesdames les
actionnaires de la Société
ONE TECH HOLDING SA

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons procédé à l'audit des états financiers de votre société **ONE TECH HOLDING SA**, comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2014.

Responsabilité de la direction relative aux états financiers

Ces états financiers présentent un total bilan de 209 737 774 TND et un résultat bénéficiaire net de 16 107 281. Le conseil d'administration de votre société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthiques et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers de la société **ONE TECH HOLDING SA** sont réguliers et sincères et présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Vérifications et Informations Spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, de remarques particulières.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé sur la base de notre examen d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Les commissaires aux comptes

Mahmoud ZAHAF

Mourad FRADI
ECC MAZARS

TUNIS, le 22 Avril 2015

Messieurs et Mesdames les
actionnaires de la Société
ONE TECH HOLDING SA

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

En application des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions et opérations nouvellement réalisées :

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 :

- La société ONE TECH HOLDING a conclu avec chacune des filiales TUNISIE CABLES, FUBA PRINTED CIRCUIT, TECHNIPLAST INDUSTRIE, TUNISIAN TELECOM ELECTRIC INTERNATIONAL, HELIOFLEX NORTH AFRICA SPS, ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS, ELEONETECH, STUCOM et ONE TECH MOBILE des conventions de répartition des charges communes.

Dans ce cadre, la société ONE TECH HOLDING SA a facturé aux dites sociétés la somme de 1 322 000 dinars au titre de l'exercice 2014 détaillés au niveau des notes aux états financiers R3 et R5.

- La société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS a conclu un contrat avec la société ONE TECH HOLDING SA portant sur le loyer du deuxième étage du siège social de cette dernière, pour un montant annuel de 120 000 dinars HT payable annuellement et d'avance. La charge locative de l'exercice 2014 s'élève à 100 000 dinars HT.
- La société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS a conclu un contrat avec la société ONE TECH HOLDING SA portant sur la prestation par cette première des services de téléphonie, de messagerie électronique et internet, de ménage, d'entretien des locaux, coursier, informatiques et de gardiennage, et ce à compter du 1er mars 2014. En contrepartie des services proposés, ONE TECH HOLDING SA payera une rémunération trimestrielle de 7 650 dinars HT. Le montant facturé au titre de l'exercice 2014 s'élève à 25 640 dinars HT.

- La société ONE TECH HOLDING SA a signé une convention avec la société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS par laquelle elle avancera des fonds en compte courant associé rémunérés au taux de 8% l'an. Le solde du compte courant associé au 31 décembre 2014 s'élève à 700 000 dinars.

2. Conventions et opérations approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice en cours :

L'exécution des conventions et opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs et approuvées par les assemblées générales des actionnaires, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014. Elles sont présentées ci-après :

- La société ONE TECH ENGINEERING AND CONSULTING a conclu une convention avec la société ONE TECH HOLDING en date du 1^{er} octobre 2013, dont l'objet est de fournir des prestations dans les domaines des achats et de la logistique et de l'audit et l'expertise énergétique, moyennant une rémunération mensuelle de 4 000 dinars hors taxes.

Dans ce cadre, la société ONE TECH ENGINEERING AND CONSULTING SA a facturé à la société ONE TECH HOLDING SA la somme de 48 000 dinars en hors taxes au titre de l'exercice 2014.

3. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du directeur général servie par la société ONE TECH HOLDING SA et ses filiales totalise un montant brut de 220 066 dinars courant l'exercice 2014. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.
- La rémunération du président du conseil d'administration et administrateur délégué servie par la société ONE TECH HOLDING SA et ses filiales totalise un montant brut de 887 539 dinars courant l'exercice 2014. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.
- Au cours de l'exercice 2014, la société ONE TECH HOLDING SA a servi à un de ses administrateurs une rémunération brute de 235 790 dinars au titre des missions assurées pour le compte du groupe ONE TECH HOLDING SA en tant que conseiller financier et stratégique. Les charges sociales y relatives totalisent 40 249 dinars. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.
- Un administrateur de la société ONE TECH HOLDING SA est rémunéré par la filiale FUBA Printed Circuits Tunisie au titre de ses fonctions de directeur général au sein de cette filiale. La rémunération annuelle servie en 2014 totalise un montant brut de 204 745 dinars. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge

des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.

- Au cours de l'exercice 2014, la société ONE TECH HOLDING SA a servi à un de ses administrateurs une rémunération brute de 11 000 dinars au titre des missions assurées pour le compte du groupe ONE TECH HOLDING SA au sein du comité scientifique et technologique.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Les commissaires aux comptes

Mahmoud ZAHAF

Mourad FRADI
ECC MAZARS